



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

13<sup>e</sup> séance du mardi 7 février 2023

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2020/34 de la Municipalité, du 17 septembre 2020 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Thanh-My Tran-Nhu déposé le 22 août 2017 « d'étudier l'opportunité d'encourager tous-tes les organisateurs-trices des manifestations sportives, qui se déroulent sur le sol lausannois, d'utiliser du matériel renouvelable et se conformer aux recommandations de manifestation-verte.ch ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 7 février deux mille vingt-trois.

La présidente



La secrétaire adjointe